

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

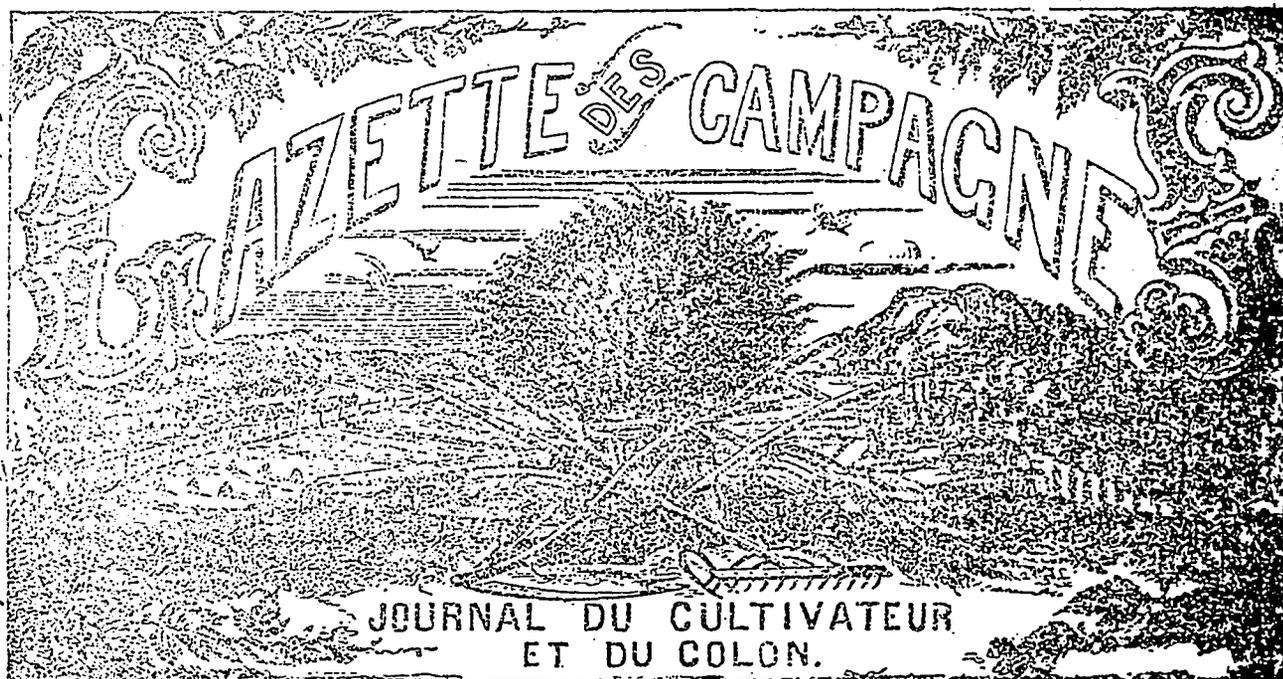
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JOURS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Nouvelles de Rome.—Ce que l'on attend sur la grave question d'Orient.—Comment on apprécie en Europe le jugement de l'Hon. Juge Routhier.—Nomination à faire d'un ministre au Gouvernement Fédéral. d'un Sénateur, de plusieurs Juges et de trois Conseillers Législatifs pour la Province de Québec.—Adresses présentées à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, lors de sa visite au Collège de Ste. Anne.—La santé de Mgr. Bourget, archevêque de Marianopolis.

Cause Agricole : Soins à donner aux animaux (Suite).—Litière.—Alimentation du bétail.

Sujets divers : Améliorations agricoles (Suite et fin).—Bon exemple à suivre.—Sommes-nous économes? Le manque d'économie n'est-il pas la cause de notre gêne? Loterie du Sacré-Cœur, à Montréal.

Choses et autres : Elections des officiers et des directeurs des Sociétés d'agriculture No 1 du comté de Charlevoix et de celle du comté de Berthier.—Le *Naturaliste Canadien*.—Chemins de fer du Nord entre Québec et Portneuf.—Littérature canadienne offerte en prix dans les écoles de la Province de Québec.

Reçues : Moyen pour enlever le goût de moisi aux tonneaux.—Emploi des marrons d'Inde pour faire disparaître les taches du linge.

Nous sommes encore aujourd'hui en retard pour l'envoi de notre *Gazette*. Vu les fêtes, les journées de travail ont été raccourcies. A l'avenir, nous serons plus punctuels.

Plusieurs nous demandent la fin du feuilleton *Severine Réalté*. Nos abonnés trouveront cette fin d'histoire sur la 7me page de la table des matières de la 14e année de la *Gazette des Campagnes*, que nous leur avons expédié.

Sur 1180 comptes expédiés il y a trois semaines, 39 y ont fait droit: comme vous le voyez, il y a encore beaucoup à recevoir, et nous attendons avec patience. On nous rendrait une faveur signalée, si chaque abonné voulait ajouter à son compte le prix d'abonnement pour la nouvelle année de la *Gazette*.

REVUE DE LA SEMAINE

Il est consolant pour nous catholiques, d'apprendre que notre Saint-Père le Pape Pio IX jouit toujours de la meilleure santé et conserve en même temps la sereine tranquillité de son esprit, au milieu même des persécutions de plus en plus graves suscitées par la Révolution, les libres-penseurs, etc., contre l'Eglise dont Pio IX est le représentant, et nous ajoutons à cette douleur la perte de plusieurs des cardinaux qui lui étaient si profondément attachés.

Comme nous l'apprend les *Annales Catholiques*, la mort des cardinaux Antonelli, Barrio et Patrizzi, arrivée dans l'espace de six semaines, a sensiblement diminué le nombre des membres du Sacré-Collège, qui se trouve réduit à cinq cardinaux-évêques, quarante-et-un cardinaux-prêtres et dix cardinaux-diacres, ensemble cinquante-six au lieu de soixante-dix qui composent le Sacré-Collège, lorsqu'il est complet. Le doyen d'âge des cardinaux est actuellement le cardinal Philippe de Angelis, archevêque de Ferrme, né à Ascoli, dans les Etats de l'Eglise, le 19 avril 1792, créé cardinal par le Pape Grégoire XVI le 13 septembre 1832: il est cardinal de l'ordre des prêtres, et il a 27 jours de plus que le Pape Pio IX, né le 23 mai 1792. Il ne reste plus que sept cardinaux de la création de Grégoire XVI.

Le cardinal Simoni a pris possession du haut poste que le Souverain Pontife vient de lui confier, celui de Secrétaire-d'Etat, en remplacement de feu le regretté cardinal Antonelli. Il va, dit-on, adresser à toutes les puissances un memorandum sur la situation de Rome et de la Papauté. Il revendiquera une fois de plus les droits de l'Eglise si audacieusement violés. Ce sera un avertissement de plus pour les rois de l'Europe qui, manquant à leur devoir et à leur

plus évident intérêt, ont laissé dépouiller un des leurs, le Pontife-roi Pie IX, et se sont tus devant la spoliation et le sacrilège, lâche et coupable abandon qui attirera sur eux de terribles obâtements.

Le cardinal Simeoni, dit une correspondance de Rome, possède de grandes connaissances en théologie et en droit; il a parcouru lectement, pieusement, tous les degrés de sa carrière; il sait tout ce qu'il faut, et au delà, de la diplomatie qui convient au Saint Siège; il a vu l'Europe et n'ignore aucune des difficultés de la situation actuelle; il est animé, enfin, d'un dévouement absolu à la personne du Pape. Tous les amis de l'Eglise sont en droit de fonder sur lui les meilleures espérances.

Au milieu de ces douleurs, Pie IX reçoit comme toujours de nombreuses consolations de la part de ses enfants, et il en trouve dans son cœur pour tous ceux qui ont le bonheur d'approcher de Sa Sainteté.

A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception qui fut célébrée le 8 décembre dernier, les propriétaires du journal *l'Unità Cattolica* publié à Turin en Italie, a fait remettre à Sa Sainteté une somme de 20,500 livres italiennes (la lire équivaut à un peu moins qu'un franc), recueillie pour le Denier de Saint Pierre, parmi les abonnés de cet excellent journal, pendant les derniers six mois de l'année 1876. A cette offrande de l'amour filial des catholiques d'Italie, s'est ajouté en éclatant témoignage de leur soumission aux volontés du Saint Siège. *L'Unità Cattolica* a fait parvenir au Pape, en même temps, un énorme volume contenant les bulletins que les catholiques d'Italie ont reçus à l'époque des dernières élections politiques et qu'ils ont conservés, au lieu d'aller les déposer aux urnes, pour les offrir au Souverain Pontife comme éloquente protestation en faveur de ses droits suprêmes si iniquement violés.

Le jour même de l'Immaculée Conception est arrivé à Rome un prêtre qui par sa conduite avait attiré sur lui les foudres de l'Eglise, M. l'abbé Marchal; après une retraite chez les Trappistes, ce prêtre pénitent est venu se jeter aux pieds de Pie IX et lui demander, avec le pardon de sa faute, sa réconciliation avec la Sainte Eglise Romaine. Pie IX a reçu avec une bonté toute paternelle l'enfant prodigue gémissant sur sa faute; Sa Sainteté a manifesté le désir d'accueillir au plus tôt M. l'abbé Marchal en audience particulière.

Les illustres visiteurs et les pieux pèlerins se succèdent sans interruption auprès du Saint Père. Le roi des Carlos et la reine Marguerite sont venus recevoir la bénédiction du Pontife; l'ex impératrice des Français et son fils ont été reçus en audience le 13 décembre; on a remarqué que l'impératrice Eugénie avait les yeux mouillés de larmes en sortant de l'entretien qu'elle avait eu avec Pie IX.

— Le monde politique, lisons nous dans les *Annales Catholiques*, se présente toujours à nous sous les mêmes couleurs, qui sont aussi sombres que les jours de la saison dans laquelle nous nous trouvons. Les puissances réunies à Constantinople essayent de conserver la paix; leurs efforts ne paraissent guère devoir réussir. On demande à la Turquie des garanties qu'elle ne peut donner sans cesser d'être indépendante, et, d'un autre côté, sans ces garanties, il est difficile de compter sur de sérieuses réformes et sur l'amélioration du sort des chrétiens. C'est un verole vicieux dont il est difficile de sortir: la guerre entre la Russie et la Turquie est imminente; pourra-t-elle se restreindre à ces deux puissances. Si la Russie s'agrandit, l'Angleterre verra au moins une compensation qu'elle

trouvera probablement en Egypte; alors il en faudra une à l'Autriche, qui entrera en Bosnie; une à l'Italie, qui convoite Tunis; et l'Allemagne, qui tourne ses regards du côté de la Hollande et de la Belgique, ne contempera certainement pas ces agrandissements sans se faire sa part. En deux mots, la guerre paraît presque inévitable, et il ne paraît pas moins inévitable qu'elle doive plus ou moins vite s'étendre au reste de l'Europe.

“ L'expiation approche ”

— Voici comment on apprécie dans le journal *l'Univers*, publié à Paris, le jugement qu'a rendu son honneur le juge Routhier, dans la contestation de l'élection de Charlevoix. Nous ne publions ici qu'un paragraphe d'un long article dû à la plume d'un des rédacteurs de *l'Univers*, M. Ph. Serret :

“..... Cette solution (l'intervention du Clergé) a été rendue et le droit du prêtre d'éclairer de sa prédication les comices du peuple a été établi par l'honorable M. Routhier avec des évidences souveraines. Cette décision n'appartient pas simplement à la jurisprudence canadienne; c'est un monument d'universelle justice, c'est la raison écrite, comme on a dit, avec non moins de vérité, des réponses des juriconsultes romains. La sentence du juge de Québec intéresse tous les Etats catholiques en lutte avec l'athéisme légal. Elle intéresse la France à un plus haut degré encore que le Canada, moins déchiré que notre patrie par l'impunité et la révolution.....”

— Ce qui attire actuellement le plus l'attention de nos hommes politiques, ce sont les rumeurs que nous apportent tous les jours nos différents journaux, à l'occasion de la place vacante de ministre d'agriculture de la Puissance du Canada, de la nomination d'un Sénateur, de plusieurs juges et de trois Conseillers pour le Conseil Législatif de la Province de Québec. Chaque district, par la voix des journaux politiques, fait valoir ses droits à l'une ou l'autre de ces nominations; questions difficiles à résoudre sous différents points de vue; ce qui embarrasse davantage, c'est qu'il y a plus d'aspirants que de places à donner. Pour nous, nous ne risquerons pas de mentionner aucun nom. D'après la rumeur, le comté de Kamouraska serait privilégié, car outre l'honneur d'avoir fourni à la Province de Québec un Lieutenant Gouverneur, on nous donne la perspective d'avoir dans le comté de Kamouraska, deux ministres: l'un pour la Puissance du Canada, M. Pantaléon Pelletier; l'autre pour la Province de Québec, M. Chs. F. Roy. Pour que l'on ajoute foi à ces on dit, on va même jusqu'à faire résigner un ministre du Cabinet de Québec qui céderait son portefeuille à notre député, M. Chs. F. Roy.

— Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous publions aujourd'hui les différentes adresses présentées à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur Lno Letellier de Saint-Just, lors de sa venue au Collège de Ste. Anne, le 4 janvier courant.

L'adresse suivante de la part des Supérieurs, directeur et autres pères du Collège fut lue par le Revd. M. Eugène Frapelette, le plus ancien élève du Collège de Ste. Anne, faisant parti de la Corporation.

Si c'était un plaisir pour Son Excellence de venir visiter à la première occasion qui lui a été offerte la maison à laquelle il est si intimement attaché, c'était pour la maison elle-même, par l'intermédiaire de ceux qui en ont actuellement la direction, un véritable bonheur d'accueillir dans la personne d'un de ses anciens élèves, le représentant de notre Gracieuse Souveraine la Reine Victoria. Non-seule-

ment les professeurs actuels du Collège, en cette circonstance solennelle, se voyaient entourés d'anciens élèves ayant atteint la haute dignité de ministres du Seigneur, de représentants du peuple, dans nos différents Parlements, mais encore ils rendaient hommage au plus haut dignitaire de notre Province de Québec, dans la personne de celui que le Collège de Ste. Anne se plaisait à appeler autrefois son enfant.

Voici cette adresse :

A Son Excellence Luc Letellier de Saint-Just, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

L'humble adresse de félicitations des Supérieurs, directeur et autres prêtres du Collège de Ste. Anne.

Qu'il plaise à Votre Excellence.

Nous les Supérieurs, Directeur et autres prêtres du Collège de Ste. Anne, nous nous félicitons grandement en ce moment de voir au milieu de nous un ancien élève de cette maison, revêtu de la très-haute dignité de Lieutenant-Gouverneur de cette Province.

Dans l'ouvrage de l'éducation de la jeunesse, ce qui absorbe habituellement l'attention, ce ne sont pas les bonnes qualités qui se développent d'elles-mêmes, ni les succès de l'élève, mais ce sont principalement les défauts à corriger, l'ignorance à dissiper, des principes arides à inculquer; et voilà ce qui rend d'ordinaire ce labeur si pénible. Mais ce que nous voyons aujourd'hui est bien propre à élever notre attention fatiguée sur un objet plus grand et plus encourageant. Ce que nous voyons nous rappelle et nous rappellera longtemps, quo nous travaillons, non-seulement à former des enfants, mais encore des sujets pour la hiérarchie ecclésiastique et civile, sans excepter même la plus haute dignité possible à un canadien. Ce souvenir ne sera pas un faible encouragement pour nous.

Mais il y a plus encore; par l'éducation collégiale, il s'établit, comme une seconde famille dont les membres demeurent liés entre eux, par une espèce de parenté, en sorte que l'honneur et la gloire d'un de ses membres rejailit sur tous les autres, et surtout sur le Collège qui est comme la maison paternelle; et plus cette gloire et cet honneur sont grands, plus aussi la maison paternelle se sent honorée. Or quelle gloire et quel honneur n'est-ce pas pour la maison de Sainte-Anne de voir aujourd'hui un de ses enfants, élevé au poste de représentant de notre Gracieuse Souveraine. Cette gloire sans doute est propre à son Excellence, mais il n'est pas moins vrai que le Collège de Sainte-Anne se trouve grandement honoré. Il nous semble que l'illustre fondateur de cette maison, s'il pouvait être sensible aux choses de la terre, pourrait estimer heureux comme nous, de voir ce que son jeune collègue voit aujourd'hui; un de ses enfants élevé de la haute fonction de Gouverneur de la Province; d'autant plus qu'aux yeux de la religion, cette sublime fonction est en même temps un ministère divin, non-seulement parce que tout pouvoir vient de Dieu, mais encore parce que ces hauts fonctionnaires ont mission de procurer à la société le bien temporel, en autant qu'il est un moyen d'atteindre le bien surannaturel, la fin dernière: *Ministri Dei enim sunt in hoc ipsum servientes*. Et St. Paul ajoute: "C'est pourquoi soyez-leur soumis, non-seulement par crainte du châtiement, mais encore par devoir de conscience." Enfin, il conclut: *Reddite ergo omnibus debita, cui timorem, timorem, cui honorem, honorem*.

C'est donc pour remplir ce devoir plus religieux que civil, que nous prions Votre Excellence, d'agréer notre humble tribut d'hommages et de félicitations pour votre élévation à la charge de Lieutenant-Gouverneur de cette Province. Et comme cette charge quoique très-honorable est avant tout un fardeau, nous serons heureux de pouvoir contribuer en quelque manière à son allègement; c'est pourquoi, ne le pouvant faire autrement, nous offrons au Seigneur nos vœux et nos prières pour le bonheur de Votre Excellence.

Enfin nous prions Votre Excellence d'agréer aussi en ce moment les compliments et les souhaits de la nouvelle année, comme présage d'une heureuse administration.

Signé au nom de tous,

C. E. POIRÉ, Ptre.,
Supérieur.

Collège de Ste. Anne, 4 Janvier 1877.

La deuxième adresse, présentée à Son Excellence par les élèves actuels du Collège, a été lue par un élève de Philo-

sophie, M. Félix Blanchet.

Cette adresse était bien propre à nous faire augurer de la part des élèves un nouvel élan vers les études sérieuses auxquelles ils sont soumis, surtout dans leurs dernières années. La visite de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, et les bonnes paroles d'encouragement qu'il a adressées à ces élèves, sera pour eux un nouveau motif de travailler avec ardeur à acquérir cette éducation chrétienne, qui seule sait former l'homme d'Etat aussi bien que celui qui est appelé à l'Etat ecclésiastique.

Voici cette adresse :

A Son Excellence Luc Letellier de Saint-Just Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

L'humble adresse des élèves du Collège de Ste. Anne.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Les élèves du Collège de Ste. Anne demandent respectueusement la permission d'approcher de Votre Excellence pour déposer à ses pieds leur humble tribut d'hommage et de profonde respects. En cette circonstance solennelle, leur qualité d'élèves de ce même Collège de Ste. Anne qui a l'honneur de voir aujourd'hui un de ses anciens élèves à la tête de la nation canadienne, et le représentant de notre Gracieuse Souveraine, leur impose cette tâche aussi douce qu'honorable.

Où, nous nous estimons plus heureux que jamais de faire nos études au Collège de Ste. Anne, d'appartenir à cette grande famille d'hommes illustres qui en sont sortis, et d'être en quelque sorte les successeurs de Votre Excellence. Désormais à ces bancs, à ces classes, à ce bocage déjà si agréable, se rattacherà un souvenir ineffaçable; et ce souvenir nous redira sans cesse que sur ces bancs, dans ces classes, et parmi ces amusements, a grandi, s'est formé le chef de l'Etat; et dès lors quels nouveaux charmes répandus sous nos pas, et par suite quel encouragement dans ce long et pénible travail des études collégiales!

Si, dans le cours des études, l'ardeur se ralentit; si, quelquefois même, la constance manque totalement pour plusieurs, ce n'est pas faute de porter leurs regards en avant; au contraire, bien souvent le jeune étudiant dans ses aspirations héroïques, voudrait être homme politique, homme d'Etat, avant même d'avoir terminé cette éducation, sans laquelle on ne peut faire de si grandes choses, comme nous le voyons aujourd'hui. Il est vrai que l'éducation collégiale n'est qu'une faible semence et qu'il faut la cultiver pour qu'elle devienne un grand arbre; cependant c'est avec cette même éducation, que Votre Excellence a su se frayer un chemin jusque sur les marches du Trône, en passant par tous les degrés de la hiérarchie sociale. Il est bien au-dessus de nos forces d'apprécier la carrière politique qui mène jusque-là.

Mais nous savons que cela ne se peut faire sans un grand déploiement d'énergie dans la lutte. Or, s'il nous est permis de comparer les grandes choses aux petites, dans chaque classe il y a lutte, il y a aussi lutte entre les collèges, et ce sont ces luttes qui font le progrès de la science et qui tendent sans cesse à élever le niveau des bonnes études. Nous savons de même qu'il y a une lutte aussi dans la politique, et que c'est cette lutte qui fait l'avancement de la patrie commune; or, c'est par ces luttes et ce développement d'énergie que Votre Excellence a dû développer l'éducation qu'elle a puisée dans cette maison; qu'elle va travailler à promouvoir les intérêts de la Patrie, non pas comme le soldat qui combat les armes à la main, ni comme le serviteur qui exécute les ordres du maître, mais en qualité de commandant qui ordonne et surveille toutes les opérations, en qualité de père de famille, qui pourvoit non-seulement à l'ordre parmi les serviteurs, mais qui s'occupe surtout du bonheur présent et futur de ses enfants. Accoutumés à résider dans ce nom de père nos sentiments d'amour de reconnaissance envers nos vénérables supérieurs, nous aimons aussi à rattacher tous les sentiments que la présence de Votre Excellence réveille en ce moment en nos cœurs, au beau nom de Père de la Patrie.

Nous prions donc Votre Excellence d'agréer nos sentiments d'admiration et de profond respect pour la haute dignité dont elle a été revêtu par la Providence; sentiment de la plus vive gratitude pour l'insigne bienveillance avec laquelle Votre Excellence a daigné nous visiter, et, par là, nous montrer ce qu'un élève a pu faire avec l'éducation puisée au Collège de Ste. Anne.

Signé au nom de tous,

FELIX BLANCHET,
Étudiant.

Collège Ste. Anne, le 4 Janvier 1877.

Vint ensuite une pétition en langue anglaise, présentée et lue à Son Excellence par un jeune élève, le fils de l'Hon. Juge Eléazar Taschereau. En voici la traduction que nous devons à l'obligeance de M. le Préfet des Etudes.

A Son Excellence Léo Letellier de St.-Just, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec.

Excellence,

Permettez-moi de vous adresser mes excuses pour ne pas avoir pu vous offrir une grande faveur. C'est déjà une grande faveur que celle d'une visite honorable comme celle-ci. Nous l'avons bien comprise lorsque M. le Directeur nous l'a annoncée en nous disant que nous allions avoir l'honneur de la visite de Son Excellence le Gouverneur, le représentant de Sa Majesté la Reine Victoria, en un mot, le Supérieur, le père de la Grande famille canadienne. Nous avions bien hâte de le voir. M. le Directeur nous a dit que ce digne représentant de Sa Majesté avait fait ses études ici, qu'il avait commencé comme nous par le commencement jusqu'à la fin, et que peut-être il y en aurait encore parmi nous qui serait Gouverneur; mais que pour cela il faut bien étudier.

À une si grande nouvelle, nous avons bien pris la résolution de travailler, même pendant les congés: car c'est si beau d'être Gouverneur! Oh, que ma bonne maman va être contente lorsque je lui dirai que je travaille comme pour être Gouverneur! La dernière fois qu'elle est venue, je lui ai dit que je travaillais pour avoir tous les prix; et elle m'a embrassé; elle a presque pleuré de joie!

Mais, pour commencer à travailler de la sorte, il faut être bien soigné, car c'est de cela que tout dépend. Voilà pourquoi j'ai dit que j'avais une grande faveur à demander à l'occasion de cette grande visite et grande fête; c'est la faveur d'un grand congé; mais pas comme les autres. Il n'y a que Votre Excellence qui puisse nous l'accorder; nous n'en avons jamais eu comme cela; c'est un congé par Excellence.

Après cette importante cérémonie, M. le Grand-Vicaire Peiré invita Son Excellence à prendre part à un lunch. MM. les membres du Clergé présents à la fête, J. B. Dupuis, scr., Chs. Letellier, scr., M. le Dr. Ludger Têtu, M. le Dr. Hubert LaRue, Ovide Martineau, scr., M. Auguste Casgrain, l'Hon. Elizée Dionne, Conseiller Législatif, MM. Pantaléon Pelletier et Philippe Casgrain, députés à la Chambre fédérale, MM. Chs. F. Roy et P. G. Verreault, députés à la Chambre Provinciale, furent invités à prendre part à ce magnifique et somptueux banquet.

Après le dîner, Son Excellence et les invités se rendirent à la Chapelle de la Communauté, où les élèves, avec accompagnement de l'orgue, chantèrent le magnifique cantique: *Nous vous invoquons tous.*

Les honorables hôtes du Collège employèrent les quelques heures que le retard des chars mettait à leur disposition, pour visiter les célèbres côtes du Collège où les élèves pronouent de fameuses glissades. Un jour ou l'autre, notre spirituel littérateur canadien, M. le Dr. Hubert LaRue, nous donnera dans ses *mélanges littéraires* une description de cette longue dalle à glace vive qui permet à un élève de faire une glissade de 14 arpents en 23 secondes, à raison d'une vitesse de vingt lieues à l'heure.

— La santé de Sa Grandeur Monseigneur Bourget va toujours s'améliorant. Le 3 de janvier, le vénérable prélat est allé visiter la nouvelle église de St. Vincent de Paul, rue Ste. Oatharine.

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX ANIMAUX (Suite).

Litière.— Le cultivateur s'inquiète d'ordinaire plus, pour l'arrangement de la litière nécessaire aux animaux à l'étable, de la fabrication du fumier que de la santé de son bétail. Le premier point ne doit certes pas être perdu de vue,

mais le dernier est d'une importance plus grande encore. Les animaux qui se tiennent presque constamment sur une grande masse de fumier en fermentation, se trouvent réellement au dessus d'un foyer permanent d'infection et d'insalubrité, dont nous avons souvent lieu de sentir les pernicieux effets.

Si la litière est fortement décomposée et très-humide, elle salit le corps du bétail, y adhère et y forme des croûtes sous lesquelles la transpiration est arrêtée et où naissent souvent des insectes qui incommode les animaux.

Pour qu'elles puissent s'imprégner suffisamment des déjections liquides qui doivent venir assouplir en fumier ses propriétés fertilisantes en provoquant la fermentation des matières végétales qui composent les litières, il faut que celles-ci séjournent un certain temps sous les animaux. On ne peut fixer à ce temps que des limites qu'une expérience pratique nous a fait connaître. Il importe surtout de ne pas pousser la chose trop loin et de chercher à faire toujours disparaître de l'étable cette partie de la litière suffisamment convertie en fumier, si l'on ne veut point exposer son bétail à subir la pernicieuse influence des gaz délétères produits par cette litière devenue fumier et à devenir malade ou à perdre tout au moins en produits.

Il convient par conséquent de ne pas retirer la litière avant qu'elle ait pu s'imbiber et se ramollir convenablement et de ne pas non plus la laisser jusqu'au point de nuire à la santé des animaux. À cette fin, il est bon de retirer le fumier de l'étable deux fois par semaine, au moins cette partie qui n'est plus assez sèche pour servir convenablement de litière. La partie trop sèche sera placée dans un petit coin de l'étable jusqu'à ce que tout le fumier de l'étable ait été retiré et l'étable bien recouverte; on prend alors cette partie de paille sèche pour en faire la sous-couche de la paille et on la couvre d'un peu de litière neuve.

On n'omettra jamais de bien recouvrir le plancher de l'étable chaque fois que l'on renouvelle ainsi la litière. Même, si l'on en a le temps, et sur ce point c'est bien souvent le cas d'appliquer le proverbe "*vouloir c'est pouvoir*," il vaut mieux encore d'enlever chaque matin, en même temps que les déjections solides, le fumier, la paille bien mouillée, en faisant revenir à la surface de la paille les parties encore sèches, auxquelles on ajoute ensuite de la paille fraîche.

La propreté exige aussi que matin, midi et soir, on recouvre la paille d'une légère couche de litière neuve et propre, afin que le bétail ne se repose jamais directement sur une paille sale ni humide.

Là où l'on emploie des feuilles, de la verdure, ou autres substances végétales de ce genre pour litière, il convient qu'après les avoir répandues sous les animaux on les recouvre encore d'une légère couche de paille sèche. On doit d'ailleurs chercher, dans tous les cas, à rendre la paille le plus possible épaisse, molle et sèche. Inutile de parler ici des avantages d'une couche molle et sèche, on les apprécie suffisamment; une couche épaisse empêche l'animal de se ressentir du froid qui sans cela pourrait pénétrer à travers le plancher de l'étable.

On enlèvera également les déjections solides de dessus la paille le plus souvent possible dans la journée et à mesure qu'ils sont déposés, s'il y a moyen; on n'omettra jamais de le faire surtout matin et soir.

Nous croyons assez superflu, après ce que nous venons de dire et après ce que nous avons dit de l'importance de conserver une bonne aération dans les étables, de faire remarquer combien il est nuisible à la santé du bétail de con-

server les tas de fumier à l'intérieur de l'étable ou à telle place où leurs émanations puissent pénétrer dans celle-ci. Enfin ne pas laisser aucun dépôt de fumier dans le voisinage immédiat de l'habitation du bétail.

Alimentation du bétail.— Cette question a déjà fait le sujet de nos causeries agricoles, il y a quelques semaines seulement. En vue de l'importance que l'on doit attacher à cette partie de l'exploitation agricole qui peut être pour le cultivateur une source de revenus considérables, comme celle d'une ruine complète s'il en néglige les principaux détails, on nous pardonnera de revenir encore sur ce sujet de l'alimentation du bétail.

L'alimentation du bétail doit se faire avec règle et méthode; c'est à dire qu'elle doit avoir lieu régulièrement, à des heures déterminées et fixes, ne variant pas brusquement d'un jour à l'autre sous prétexte que celui qui a le soin du bétail est appelé à d'autres occupations; il ne faut, sous aucun prétexte, se départir de cette règle essentielle de soigner les animaux à heures fixes. Les proportions de nourriture doivent être égales tous les jours pour les mêmes repas. Cette règle doit être scrupuleusement observée; rien n'est plus nuisible pour les animaux que de s'en départir, surtout pour les animaux à l'engrais.

De la régularité dans la distribution des rations dépend en grande partie pour le bétail, son bon et prompt engraissement.

Un animal nourri irrégulièrement doit être exposé bien souvent à ne point être nourri suffisamment ou à prendre trop à un repas suivant et par suite à souffrir fréquemment d'indigestions; la météorisation, ce fléau si fréquent de la race bovine, apparaît beaucoup plus souvent dans ces conditions. Il importe donc de rapprocher le plus possible le repas du soir et celui du matin en ne donnant pas trop tôt le dernier repas du jour et surtout en donnant le plus tôt possible celui du matin. On ne doit cependant pas distribuer trop tard la ration du soir, sinon le repas de nuit pourrait être troublé par de mauvaises digestions; il ne serait pas à conseiller de la donner après huit heures du soir le plus tard; le matin elle peut être distribuée dès cinq heures.

Dans un établissement où le bétail est nombreux, il importe que le soin en soit uniquement confié à un ou deux serviteurs, et que ce soit toujours les mêmes, afin d'être sûr que ce travail soit fait régulièrement; autrement les serviteurs se remettraient l'un à l'autre les soins de ce service et il pourrait arriver que le bétail courrait le risque de ne pas avoir à manger, comme nous avons été parfois témoin de la chose dans quelques grandes fermes. Le maître d'une ferme doit s'assurer par lui-même si son bétail reçoit de la part des serviteurs des soins réguliers et une attention assidue.

Les vaches laitières peuvent recevoir trois rations de soupe (boite) par jour: une le matin, une le midi et une le soir. Ceci pourrait paraître superflu aux yeux de certains cultivateurs qui tout l'hiver durant ne donnent suffisamment de nourriture à leurs vaches laitières que pour les empêcher de mourir; ils leurs refusent même le foin qu'ils remplacent par de la paille dans le but d'une plus grande économie, ou pour subvenir à la nourriture d'animaux qu'ils ont en trop grand nombre dans leurs étables.

Les soupes que l'on destine aux vaches laitières doivent se donner avant les fourrages; par là l'estomac se trouve rempli en partie d'un aliment léger et très-digestible et il y a moins de danger de voir l'animal s'engourdir ensuite en s'adonnant violemment aux excès de sa glotonnerie natu-

relle. Les soupes seront composées d'aliments plus nutritifs et de moins de parties aqueuses pour les animaux de travail que pour les vaches laitières.

On doit, en général, donner la préférence aux aliments cuits, pour les soupes; mais on doit se garder de donner celles-ci encore chaudes. Il est préférable de les distribuer froides, l'estomac des animaux s'en trouve beaucoup mieux; les aliments chauds sont nuisibles à leur santé et il est très-douteux si l'on ne doit pas à cette mauvaise habitude bien des maladies par suite de l'affaiblissement, à cause de celui de l'orgueilisme animal. Nous verrons, du reste, dans la suite de notre causerie, tantôt quelles sont les bases à prendre pour l'alimentation des bestiaux d'après les conditions particulières où ceux-ci se trouvent, selon le but que l'on se propose en les élevant, nous appuyant dans nos avancées sur l'expérience des hommes pratiques et l'enseignement de vétérinaires expérimentés.

Une alimentation trop substantielle aussi bien que celle qui est trop débiliteuse a ses défauts; chaque espèce d'animaux recevra un genre de nourriture différent suivant leur nature; le genre de service qu'ils sont appelés à rendre et les produits qu'ils sont destinés à fournir. Le nombre de leurs rations sera aussi calculé sur cette même base; plus il travaille ou produit, plus l'animal recevra une nourriture substantielle et plus ses rations peuvent être rapprochées. Il est d'ailleurs préférable, alors qu'on est fixé sur la quantité d'aliments qu'un animal doit recevoir par jour, de distribuer cette quantité en assez grand nombre de rations, soit quatre ou même cinq, que de la lui fournir en deux ou trois fois. Quant à la distribution de la boîte, comme nous venons de dire, nous ne partageons pas le même avis, non que la chose soit nuisible, mais parce qu'elle demande trop de travail et n'est pas essentielle.

Les bêtes de travail seront soumises à une alimentation substantielle, afin de leur faire acquérir beaucoup de vigueur sans trop les pousser à la graisse. Les vaches laitières recevront une nourriture plus aqueuse. Les aliments des bêtes à l'engrais seront composés principalement de substances reconnues essentiellement engraisantes.

On aura toujours soin d'établir un juste rapport entre les principes nutritifs des aliments et leur volume. Si l'on s'avise, par exemple, à ne faire manger à ses vaches que des farines et des grains, elles seraient trop peu lestées et trop nourries et leur organisme en subirait bientôt les fâcheuses conséquences. Les animaux de travail donc et ceux fournissant d'abondants produits recevront une ration d'entretien plus considérable et relativement plus nutritive que ceux qui ne produisent que peu ou pas ou ne travaillent point. Mais, ces conditions restant les mêmes, on aura soin, comme nous venons de le dire, de leur donner plus exactement possible, tous les jours, aux mêmes repas, la même quantité de substances aqueuses, essentiellement nutritives et engraisantes. On comprend par suite qu'il est tout aussi nécessaire d'observer un rapport constant et convenable entre les quantités de substances liquides et solides composant chaque ration.

Il nous est arrivé plus d'une fois de voir des fermes où, ayant à sa disposition deux ou plusieurs genres différents de fourrages, dont l'un ne demandait pas plus que l'autre à être consommé le premier, le maître, soit par insouciance, soit par ignorance, faisait manger d'abord l'un de ces fourrages avant de toucher à l'autre, et distribuait ensuite le second avant d'entamer le troisième. C'est un des plus grands défauts de l'alimentation; les animaux comme l'homme se lassent de devoir manger longtemps la même

chose. Que l'alimentation du bétail varie donc le plus possible. Si l'on a par exemple à sa disposition du foin, des trèfles, des navets, des carottes et des betteraves, au lieu de donner les trèfles, quand le trèfle est consommé le foin, après les navets, etc., on s'arrangera de manière à donner dans chaque ration un mélange proportionnel des trois racines ouïles et bien mélangées sous forme de boîtes, et pour fourrage un mélange de trèfles et de foin. Il est bon d'ajouter toujours un peu de fourrage sec aux fourrages verts, tel que la paille de blé ou d'avoine, ou le foin si les pailles sont défaut; nous conseillons de ne jamais omettre de recourir à ce moyen. Si la nécessité oblige de consommer un fourrage vert avant les autres, on aura soin encore de ne pas passer brusquement de l'un à l'autre. En général, il n'est jamais sans inconvénient de substituer brusquement le vert au sec ou le sec au vert; il convient toujours, en hygiène, de tenir un compte important de l'accoutumance. En ce qui concerne le régime au vert, nous dirons donc qu'il convient de ne pas remplacer du premier coup la ration sèche par une ration complète de plantes vertes. La substitution sera progressive et devra durer quelques jours, en commençant par un quart de la ration au plus. Les organes digestifs doivent avoir le temps de s'habituer à ce nouveau régime. De même, quand il s'agit de passer du vert au sec, la transition doit être ménagée ou sens inverse.

(A suivre)

Améliorations agricoles

Suite

" Cependant vous semblez ne pas savoir aussi bien que si un sol peut pêcher par trop de perméabilité, c'est encore pis quand il a le défaut opposé, et que le drainage d'abord, les amendements calcaires ensuite, et enfin les plantes pivotantes, vous rendraient alors les plus importants services.

" Quant au mode de fabrication des fumiers, vos pères vous en ont laissé la précieuse tradition: ce sont eux, en effet, qui ont appris qu'un fumier est d'autant plus actif qu'il est plus consommé; tandis qu'un fumier pailleux est toujours très-lent; que par conséquent, le premier convient aux sols froids et peu secs pendant que l'autre est de beaucoup préférable dans les sols humides.

" Vous connaissez aussi les terrains qui aiment à être fumés rarement mais abondamment, et ceux qui exigent l'opération contraire.

" Mais ce que vous ne possédez pas aussi bien, c'est l'art des assolements.

" Quand, en effet, nous avons semé force céréales, ce qui, aux prix actuels, n'est cependant guère avantageux; que nous avons fait quelques trèfles, un peu de racines, rarement de la luzerne ou du sainfoin, et traîné nos charrues à travers des vastes jachères, nous croyons avoir fait tout au mieux: or, de toutes vos erreurs, celle là est peut-être la plus grande, et nous allons avant vous en donner la preuve en interrogeant avec vous la nature.

" Avez-vous jamais remarqué ce qui arrive quand un sol s'appauvrit? Aussitôt il y apparaît des plantes à long pivot, qui le pénétreront profondément; dans les craies, c'est une espèce de panais à fleurs jaunes; dans les terrains siliceux et humides, c'est la fougère; l'ajonc épineux se montre dans les chistes et les granits, le pas-d'âne dans les argiles plastiques, surtout quand elles sont un peu calcaires; la prêle dans les rognets humides de bonne nature; la sanve blanche et la renouële puante dans nos herbes froides; l'hidde et la chardon dans vos meilleurs terrains.

" Avez-vous aussi bien remarqué que quand on sème de la luzerne, même sans orge ou sans avoine (ce qui est de meilleur mode quand le terrain est froid), elle pousse parfois assez mal au début, au point de faire croire que mieux vaudrait la retourner; puis, qu'elle s'améliore avec l'âge et finit souvent par donner d'admirables récoltes?

" D'où vient cela? Ainsi qu'une maison élevée, le sol, a plusieurs étages, dans chacun desquels ne vivent pas toutes les plantes.

" Les céréales, et principalement celles de printemps, la plupart de nos légumineuses annuelles, la pomme de terre, les graminées de nos prairies naturelles et presque toutes les plantes repiquées, étalent leurs racines très-près de la surface; et par conséquent vivent de la surface; tandis que les plantes à grand pivot, dont je viens de parler, et bien d'autres que je n'ai pas nommées, tout en vivant du sol comme les précédentes, vivent plus particulièrement encore du sous-sol.

" Cela dit, rien n'est plus simple que d'expliquer l'apparition des plantes pivotantes dans un sol appauvri par le fait seul de son appauvrissement: la surface, devenant paresseuse, n'engendre plus assez de plantes traçantes pour étouffer les plantes pivotantes, qui, dès lors, trouvant dans le sous-sol une énergie plus grande que dans le sol lui-même, viennent aussi réclamer leur part de soleil.

" Quant au fait concernant la luzerne, il s'explique aussi par la différence de fécondité entre le sous-sol et le sol.

" Tel est un des faits des plus intéressants que la nature met chaque jour sous nos yeux; mais examinons-le dans quelques-unes de ses principales conséquences, et voyons si pour notre pratique nous n'avons pas quelque fructueuse conclusion à en tirer.

" En quelques endroits, il est d'immenses pâturages occupant de vastes plateaux inaccessibles à toute irrigation: le terrain, d'une qualité généralement inférieure, y est pourtant tapissé d'une herbe nourrissante, mais qui, en partie, est cachée par de nombreux ajoncs qu'il serait cependant facile de faire disparaître, mais qu'avec intention on laisse subsister. Est-ce parce que l'ajonc est une plante alimentaire? Certainement non, car, à moins d'une préparation qui en éliminerait le vieux bois et en amortirait les épines les bestiaux ne peuvent le consommer. Est-ce parce qu'il protège l'herbe d'un soleil trop brûlant? Sans ce climat brumeux l'ombre est plutôt nuisible. C'est qu'avec lui l'herbe disparaît bientôt, faite des dépouilles que l'ajonc lui apporte sans cesse et qui la fument constamment.

" L'ajonc est, en effet, une plante pivotante, qui pénétre profondément dans le sous-sol et finit par vivre à ses dépens, de sorte que les dépouilles de l'ajonc proviennent non du sol, mais du sous-sol, et l'herbe qui en hérite, mais qui vit aussi du sol, synthétise en quelque sorte en elle seule la puissance de tous les étages du sol.

" Après tous ces exemples, douterez-vous encore que la nature ne sache pas son métier et ne puisse à l'occasion nous apprendre le nôtre? Et bien, voyons si nous le savons aussi bien qu'elle?

" En parcourant la liste de nos plantes de prédilection, à part la luzerne, le sainfoin et même la betterave, nous voyons que toutes les autres sont des plantes traçantes ou à petit pivot, vivant presque uniquement de la surface.

" Or, quelle part faisons-nous aux plantes à grand pivot? Elle est bien petite vous en conviendrez, et en réunissant toutes les terres arables du canton, ce n'est pas d'être trop sûre que de l'estimer à moins du centième de leur surface.

" Ainsi, pendant que la nature, dans les plus mauvais terrains comme dans les meilleurs, ramène constamment quand elle est abandonnée à elle-même, les richesses du fond à la surface, nous, nous les y laissons enfouies: voilà déjà une première erreur.

" D'autre part, avec notre système, nous y tirons aucun parti de ces mêmes richesses qui pourraient cependant nous donner des fourrages excellents: en voilà une seconde.

" Enfin, avec nous, le fond ne travaillant jamais et la surface toujours, nous usons celle-ci dans un temps proportionnellement plus court: en voilà une troisième.

" Ainsi, trois erreurs d'un coup, et nous dirons que nous ne nous bandonons pas les yeux? Il faudrait vraiment, pour être sincère en cela, que, de même qu'un aveugle de naissance, nous n'eussions pas le moindre sentiment de lumière. Mais heureusement nous n'en sommes pas là, et il faut espérer qu'un jour ou l'autre nous nous les débarrasserons.

" Mais peut-être en est-il parmi vous que vont me dire: " Mais la luzerne, le sainfoin, la betterave ne poussent pas partout? "

Chaque sol, sachez-le bien, a sa plante pivotante utile; et tel terrain qui refuse la luzerne, le sainfoin ou la betterave, accepte le lupin, ou l'ajonc épineux, qui constitue, quand il est bien préparé, une nourriture de premier ordre. D'ailleurs, combien en ai-je vu, et il n'y a pas encore longtemps, qui n'aient aussi à leur sol le pouvoir de donner des luzernes, des sainfoins, des betteraves, et qui aujourd'hui en ont de magnifiques! Avant de parler ainsi, essayez donc comme eux, mais essayez bien, c'est-à-dire essayez pour réussir, et non pour avoir la vanité d'échouer. Alors, je vous le garantis, sur cent qui aujourd'hui me sont contraires, quatre-vingt-dix-neuf se rangeront à mon avis aussitôt qu'ils auront sincèrement essayé.

" Seulement, il est des champs sur lesquels l'expérience pourrait bien avorter s'ils n'étaient d'abord amendés, c'est-à-dire si préalablement on n'y introduisait des matières qui leur manquent, ou qu'ils ne contiennent qu'en proportion insuffisante.

" Maintenant, quelles sont ces matières? Faut-il immédiatement vous les donner? Non! j'aurais peur que les uns ne m'en voulassent de leur dire des choses si vulgaires et si connues, et les autres de les leur apprendre; et j'aime mieux continuer à vous montrer combien la nature est sûre et simple dans ses enseignements, combien aussi elle est généreuse dans ses libéralités.

" Brûlez le moindre morceau de bois, il vous reste de la cendre: que ce soient des fourrages, de la paille ou des grains, c'est encore même chose: donc la cendre entre dans la constitution des plantes, et, par conséquent, la cendre est un des meilleurs amendements.

" Allez près d'ici dans vos plus mauvaises herbes, dont le sol est cependant profond; fouillez-y les buissons, les champs, les douves des fossés, les champs incultes même, et, parmi toutes les plantes qui y végètent, vous ne trouverez ni trèfles, ni sainfoins, ni luzernes. Montez sur vos plateaux calcaires, quelque peu épaisse qu'en soit la couche arable, vous y rencontrerez les plus belles et les plus nombreuses variétés de ces plantes: donc le calcaire est un amendement. Qu'il manque, et nos prairies artificielles, cette base de toute bonne agriculture, manquent avec lui; qu'il apparaisse, et elles le suivent aussitôt.

" La charpente osseuse des animaux est constituée avec une matière particulière qu'on nomme du phosphate de chaux; par conséquent, les plantes dont vivent les animaux contiennent des phosphates et en ont un impérieux besoin: donc les phosphates sont de précieux amendements.

" Les eaux boueuses des rivières enrichissent les prairies qui les reçoivent: donc le limon que déposent les eaux est un amendement.

" Enfin, il n'est pas jusqu'aux sables graniques qui, pour certains terrains, ne soient des amendements.

" Eh bien, mes amis, les cendres nous manquent-elles? Du coin de nos foyers jusqu'à la hauteur de nos fourneaux qui, sous forme de laitier, en vomissent des montagnes, nous les rencontrons partout au point de nous embarrasser.

" Quand le calcaire n'est pas à l'état de marne immédiatement utile, il est en masses immenses qui forment nos collines et servent à bâtir nos maisons et jusqu'à paver nos chemins: un peu de feu suffit alors pour le transformer en une chaux précieuse pour amender nos terres les plus infertiles.

" Devant ce magnifique spectacle, avec tous ces moyens, ne fermez donc plus les yeux à la lumière que vous fait la nature; marchez, mes amis, marchez avec elle et par elle: le pays vous le demande; il l'exige! — L. DE VAUGELAS."

Bon exemple à suivre

Un abonné de Ste. Dorothée, comté de Laval, nous faisait parvenir hier la lettre suivante:

" M. le Rédacteur, — Je vous envoie ci-joint la somme de \$1 pour un an d'abonnement à la *Gazette des Campagnes* que m'a prié de vous faire parvenir une institutrice à qui j'avais prêté quelques-uns des derniers numéros de votre *Gazette*. Elle a cru en les parcourant que les conseils qu'elle y trouverait ne sauraient mieux l'aider dans l'enseignement agricole qu'elle donne à ses élèves, et lui serviraient grandement à l'explication qu'elle leur

fait du *Petit manuel d'agriculture* de M. le Dr. H. LaRue, qui est très en vogue dans les écoles de nos endroits. Je souhaite que tous les instituteurs pensent de même. — L. S."

Sommes-nous économes? Le manque d'économie n'est-il pas la cause de notre gêne?

Une association de cultivateurs du Massachusetts a, dans une de ses dernières assemblées, adopté une résolution exprimant l'opinion que " les modes nuisent plus à la prospérité des cultivateurs que les inondations, la sécheresse, les vers, les sauterelles et tous les fléaux qui en ravissent la terre."

Ces cultivateurs s'aperçoivent de ce qui se passe mais ne peuvent se faire assurément une idée de ce qu'ils paient.

Le temps où l'on s'en donne à cœur gai, au sujet de ces modes extravagantes, sans songer à ce que pourraient amener plus tard ces dépenses luxueuses, est le printemps et au commencement de l'été, par l'échange d'œufs et du beurre en boule. Rien ne coûte alors de dépenser, car cette dépense n'est pas apparente; il n'y a qu'à prendre les œufs dans les nichoirs et à donner en échange le beurre qui ne peut alors être mis dans les tinettes, pour la vente de l'automne.

Mais quand le cultivateur est appelé à acheter les choses les plus nécessaires à l'amélioration de sa culture, qu'il lui faut quelque argent pour l'achat de ses outillages et les réparations de ses bâtiments, c'est en vain qu'il peut compter sur les revenus de sa basse-cour ou les premières ventes de son beurre: tout a poussé en toilettes extravagantes de la part de ses enfants, qui ne peuvent se montrer sur le chemin sans être mis en véritables poupees; le père, trop bon pour ces imprudentes, ne saurait rien leur refuser, quand il s'agit d'acheter une toilette chez le marchand. S'il y avait autant de zèle de la part de ces enfants, à vouloir s'instruire afin d'acquiescer la véritable science de l'économie domestique, on ne verrait pas le cultivateur nous répondre à chaque fois que nous lui faisons la proposition de souscrire à un journal d'agriculture: " Je souscrirais bien à votre *Gazette*, mais je ne puis pas lire, et mes enfants n'aiment pas à lire; ça les ennue, ils n'ont pas trop à s'occuper du train de la maison et de travailler à leur toilette."

Que le cultivateur, dans sa famille, mette pour condition qu'à chaque printemps on fasse le sacrifice de quelques douzaines d'œufs, afin de souscrire à un journal agricole, au lieu d'employer tout le revenu de la basse-cour à l'achat de frivolités; on s'apercevra alors que l'on aura fourni à ses enfants un moyen d'acquiescer le goût de la lecture, et par cela même on leur aura accordé l'avantage de pouvoir s'instruire à tous les secrets d'une véritable économie rurale.

Dans le prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous commencerons à publier une série d'articles sous le titre: *La science du ménage*. Connaître son revenu et régler une dépense d'après le total du revenu; savoir acheter et acheter chaque chose en son temps; avoir l'œil à tout et prendre garde aux petits dégâts; chercher et former de bonnes domestiques; distribuer les travaux de la journée, avec agresse; propreté dans le ménage; bien-être dans la famille; arrangement du matériel dans la maison, etc., etc: tels sont les différents objets qui seront traités. Le cultivateur soucieux de voir régner dans sa famille l'esprit d'ordre et d'économie, devra fournir à ses enfants l'avantage de lire ces précieux renseignements que leur fournira la *Gazette des Campagnes*.

A quelque chose malheur est bon, et nous devons profiter de cette gêne que nous subissons, pour travailler ensemble à trouver les moyens d'en amoindrir les tristes conséquences. Les causes qui ont amené cette crise nonécaire parmi nous sont multiples; mais l'une des principales est notre imprévoyance dans nos dépenses; dans la plupart des cas, nous avons dépensé bien plus que l'état de nos recettes nous le permettait. Tandis qu'il en est encore temps, enseignons à la jeunesse qui a été trop souvent témoin de nos folles dépenses, le moyen de viser à la plus stricte économie. L'agriculture ne sera prospère, qu'en autant que nous y joindrons l'amour du travail et de l'économie.

Loterie du Sacré-Cœur

Depuis déjà quelques mois nous publions dans les colonnes de la *Gazette des Campagnes* une annonce à l'occasion d'une loterie sous le patronage de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque Bourgat et de plusieurs citoyens distingués de la ville de Montréal.

Par la liste des prix accordés tels que mentionnés dans l'annonce, le plus pauvre de ceux qui aurait souscrit \$1 pourrait, par un heureux hasard, se trouver un bon jour en possession de dix mille piastres en or, ou d'autres sommes moindres, mais qui serait suffisante pour nous dégager de cette gêne pécuniaire, qui est actuellement le lot de plusieurs d'entre nous.

Outre l'avantage de pouvoir s'enrichir par la seule chance d'un billet, il y a aussi des faveurs spirituelles qui ne sont pas les moindres à acquérir. Tous ceux qui prendront un ou plusieurs billets seront censés être bienfaiteurs des différentes œuvres pour lesquelles cette loterie a été organisée, et auront part aux faveurs spirituelles suivantes :

Pour l'Œuvre du Carmel.—Chaque jour les Sœurs font des prières pour leurs bienfaiteurs vivants ou morts.

Chaque trois mois une messe sera dite à perpétuité dans la chapelle du Carmel à la même intention.

Pour le Collège Commercial des Frères.—Chaque jour, les douze mille frères de l'Institut et leurs quatre cent mille élèves récitent des prières pour les bienfaiteurs vivants ou morts de l'Ordre.

Chaque mois, douze mille frères font une communion à l'intention de leurs bienfaiteurs décédés.

Chaque mois, le Collège Commercial des Frères, à Hochelaga, fera dire à perpétuité une messe à l'intention de ses bienfaiteurs vivants ou morts.

Chaque année, les douze cents maisons des Frères font dire une messe pour les bienfaiteurs décédés et tous les frères communient à la même intention.

Comme la date du tirage doit être fixée dans le cours de janvier, ceux qui désirent se procurer des billets feront bien de s'adresser au plus tôt à M. F. X. Cochev, Gérant, No. 266, rue Notre-Dame, Montréal.

Choses et autres

Election des officiers de la Société d'Agriculture No. 2 du comté de Charlevoix.—A une assemblée des membres de cette Société, tenue à la Salle Publique de la Paroisse de la Baie St. Paul, le 26e jour de décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été réélus officiers et directeurs pour l'année 1877 : Président, Samuel Boivin, écr. ; Vice-Président, Mars Fortin, écr. ; Secrétaire, Thomas Tremblay, écr. ; Directeurs : MM. Octave Simard, Joseph Cimon X. Ovide Tremblay, Ovide Simard, Napoléon Tremblay, Alfred Simard et François Turgeon. —Auditeurs : O. A. Clément, écr., et Joseph Perron, écr.

Société d'Agriculture de Berthier.—A une assemblée des souscripteurs de la Société d'Agriculture du comté de Berthier, tenue dans la salle publique, dans la Paroisse de Berthier, lundi, le 17 décembre courant, ont été élus officiers, presque à l'unanimité, les Messieurs suivants : Président, Louis Pelland, réélu ; Vice-Président, Prosper Allard, réélu ; Secrétaire, A. Demers, écr., en remplacement de Bazile Elie Pelland, écr.—Directeurs : Mathias Ferland, réélu ; Syfroi Lavallée, réélu ; Frs. Lavallée, réélu ; Edouard Ferland, réélu ; Pierre Gervais, réélu ; P. G. Sylvestre, réélu ; Alfred Désy, en remplacement de Olivier Désy ; Albert Lafontaine, en remplacement de Edouard Mousseau.

A une assemblée antérieure des personnes ayant des droits dans la commune de Berthier, ont été élus, à l'unanimité, comme officiers, les messieurs dont les noms suivent : Président, Charles Savignac ; Secrétaire, A. Demers, écr., en remplacement de Bazile Elie Pelland, écr., Syndics, Dositheo Trempe, Bénédict Gervais, Joseph Désailers et Elie Grandpré.

— La livraison du *Naturaliste Canadien* pour le mois de décembre est parue ; en voici le sommaire : Le premier et le plus profond des savants (suite et fin) ; l'exposition de Philadelphie (suite) ; Table des Gravures ; Table Systématique des Matières ; Table Alphabétique des noms de Familles, de Genres et d'Espèces.

— Environ 20 élèves se sont inscrits pour suivre les cours de l'école de navigation qui doit s'ouvrir le 1er février, dans une des Salles du Parlement de Québec, sous la direction de William Senton, écuyer.

Le chemin de fer du nord.—Les cultivateurs de Portneuf et des paroisses environnantes expédient actuellement leurs produits sur les marchés de Québec par la voie du chemin de fer ouverte à la circulation depuis le Pont Rouge jusqu'à Québec.

— Notre Gouvernement Provincial a offert une somme de mille piastres aux MM. Sulte et Lajoie, pour obtenir le droit de faire publier une partie de leurs travaux littéraires pour l'usage des écoles. Cette offre a été acceptée et chacun de ces messieurs recevra \$500, payables en dix ans, à raison de cinquante piastres par année.

RECETTES

Moyen pour enlever le gout de moisi aux tonneaux

Il faut d'abord bien nettoyer le tonneau en y introduisant une chaîne, puis le rincer ; après l'avoir bien égoutté, on y introduit 10 livres de chaux en poudre, à laquelle on ajoute 10 pintes d'eau pure, on couche le tonneau et on le roule ; on ajoute successivement la même quantité, puis on roule de nouveau.

Emploi des marrons d'Inde pour faire disparaître les taches du linge

On prend des marrons d'Inde bien mûrs et tombés de l'arbre, on en ôte l'écaille brune avec un couteau, ensuite on écrase le noyau blanc dans un mortier jusqu'à ce qu'il soit réduit en poudre. On pose cette poudre sur les taches du linge en les lavant avec de l'eau. De cette manière, les taches disparaissent plus complètement qu'avec du savon.

OPERAS ! OPERAS !

Partitions piano et chant—paroles françaises

Le Cheval de Bronzo.....	Auber.	Si j'étais roi.....	Adam.
Les Diamants de la Couronne.....	do	La reine topaze.....	Massé.
Le Domino Noir.....	do	Galathée.....	do
Le Bal Masqué.....	Verdi.	Les Saisons.....	do
Nabuchodonosor.....	do	Le Maçon.....	Auber
Le Barbier de Sévil.....	Rossini	Zanetta.....	do
Guillaume Tell.....	do	Fra Diavolo.....	do
Robert le Diable.....	Meyerbeer	L'aviata.....	Verdi.
Les Huguenots.....	do	Le Prophète.....	do
Le Pré aux Cleres.....	Hérold.	L'Africaine.....	do
Les Dragons de Villars.....	Maillart	Zampa.....	Hérold.
La Bohémienne.....	Balfe.	Marie.....	do
Richard Cœur de Lion.....	Grétry	Martha.....	Flotow
Le Diable au Moulin.....	Gevaer.	Stradella.....	do
Le Capitaine Henriot.....	do	Les Martyrs.....	Donizetti.
Le Bijou Perdu.....	Adam.	Lucrèce Borgia.....	do
Les Noces de Jeannette.....	Massé	Don Pasquale.....	do
Roméo et Juliette.....	Gounod.	Le farfadet.....	Adam
Philémon et Baucès.....	do	Franst.....	Gounod.
La Nonne Sanglante.....	do	Mireille.....	do

Etc., etc., etc., en vente chez

A. LAVIGNE

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique.
25 rue St. Jean. QUEBEC (Banque d'Epargnes.)

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, janvier, 1877.

L'ESCORTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 6 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.